



Circulaire du directeur des contributions
Eval. n° 54 du 10 janvier 2008

Eval. n° 54

La circulaire $\frac{\text{I. Fort. n° 45}}{\text{Eval. n° 54}}$ du 10 janvier 2008

est classée sub I. Fort. n° 45.

Luxembourg, le 10 janvier 2008

Le Directeur des Contributions,